LES RÉCOMPENSES aux Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

La distribution qui eut lieu à Lille fut l'occasion d'une belle fête

Dans un même sentiment de fraternelle amitié les membres de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, fêtaient hier le 46e anniversaire de la fondation de leur groupement.

Après s'être réunis à leur siège, dans la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, les Sauveteurs, précédés de la musique des Sapeurs-Pompiers, se rendirent au monument de Pasteur, où en signe de reconnaissance ils déposèrent sur le socle une superbe palme.

Un banquet monstre

Cette cérémonie terminée, tous les membres, au nombre d'environ trois-cents, s'acheminèrent vers l'hôtel Maréchal, rue Solférino, où un banquet des mieux servi leur était offert.

A la table d'honneur, M. Crépy-Saint-Léger, présidait. Il avait à ses côtés : MM. Luzy, conseiller de Préfecture, représentant M. Morain, préfet du Nord ; le commandant Laude, remplaçant M. le général Lacapelle ; Dupont et Casselain, vice-président ; Maréchal, conseiller général ; le commandant Crombez, des sapeurs-pompiers ; Dupuis, Pasquesoone, etc.

Quand le champagne pétilla dans les coupes, M. Crépy-Saint-Léger, président, prit la parole. Il rappela d'abord la cordiale réception qui l'avait accueilli l'année dernière aux Sauveteurs à Tourcoing ; puis il remercia les personnalités présentes.

M. Crépy, rendit hommage à M. Morain, Préfet du Nord, pour la grande bienveillance qu'il témoigne aux Sociétés de Secours Mutuels. Le Président remercia ensuite les parlementaires qui envoyèrent des médailles pour la remise des récompenses. En terminant l'orateur leva son verre à la santé de tous les braves sauveteurs venus se grouper à l'ombre du vénéré drapeau qui symbolise le noble dévouement.

M. Luzy, au nom du Préfet du Nord, félicita les sociétaires pour leur but poursuivi et leur témoigna l'assurance que la sympathie préfectorale leur était entièrement acquise.

LA REMISE DES RECOMPENSES

Après ces agapes, au cours desquelles une excellente symphonie se fit entendre, les convives, se dirigèrent vers la salle de la Société Industrielle pour assister à la remise des récompenses.

Sur l'estrade : M. Crépy-Saint-Léger, ayant à ses côtés MM. le commandant Laude, Pennetier, président du Tribunal Civil, Luzy, conseiller de Préfecture, etc.

En ouvrant la séance, le président rendit hommage au grand savant que fut Pasteur. Plus humbles peut-être, dit-il, sont les dévouements de nos camarades, mais il faut cependant rappeler que si la renommée de leur héroïsme n'est connue que dans de plus modestes frontières, il n'en est pas moins noble et digne de notre admiration reconnaissante.

L'orateur adresse son souvenir ému aux victimes du devoir. Mais en terminant il remercie toutes les personnalités pour les témoignages de sympathie qu'elles prodiguent à chaque fête organisée par la Société.

LE PALMARES

M. Castelain, vice-président, en remplacement du trésorier général absent, rendit compte du rapport financier

Après avoir donné connaissance du compte rendu moral, M. Crombez, secrétaire général, donne lecture du palmarès. On procède alors à la remise des récompenses suivantes :

Grand diplôme d'honneur. — Castelain Guillaume, de Lille ; Leblond Etienne, de Lille.

Médaille d'or. — Pardœn Alexandre, de Roubaix ; Poulain Auguste, de Denain.

Rappel de médaille de vermeil. — Flament Jules, de Tourcoing

Médaille de vermeil. — Dossche Paul, de Valenciennes ; Thiers Raymond, de Lille ; Mme Colin-Soudoyez M..., de Wattignies.

Rappel de médaille d'argent. — Dubois Jean, de Lille.

Prix des Villes. — Ville de Dunkerque. — Bonduel Arthur, de Dunkerque. — Ville de Roubaix : Docteur Barroyer Gustave, de Roubaix. — Ville de Lille : Lallemant Jules, d'Hellemmes.

Médaille d'argent. — Deconinck Théophile, de Merville.

Rappel de médaille de bronze. — Guérart Henri, Letombe Adolphe, de Lille ; Quénée Léon, de Dunkerque.

Médaille de bronze. — Accou Pierre, Deleporte Fernand, Desprez Jules, de Lille ; Monseux Paul, de Valenciennes ; Pagnerre Auguste, de Dunkerque ; Thomas Lucien, de Lille ; Velt Jacques, de Merville ; Mme Allard-Deleporte M..., Bonnaillie Joseph, de Lille ; Cousin Auguste, de Merville ; Vanlerberghe Henri, de Lille ; Leroy Emile, d'Armentières.

Mention honorable. — Boulan J.-B., Croquecelle Arthur, Dovilez Alexandre, de Douai ; Flamein Jules, Heyden Daniel, de Dunkerque ; Muselet Auguste, Verhegge Hippolyte, Duvilliers Léon, de Lille ; Parsy Florent, Volt Jean, de Tourcoing.

LE CONCERT

Pour terminer cette journée, un superbe concert fut donné dans la même salle. Au cours de celui-ci, la Symphonie des Défenseurs de Lille se fit entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire.

Parmi les artistes qui prêtaient leur concours à cette matinée artistique, il nous faut citer : Mme Parmentier-Bury ; notre ami Auguste Labbe, le chansonnier bien connu, et le comique Gracia, qui furent chaudement applaudis.

Tous les invités se retirèrent enchantés de cette bonne journée et se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine.

AGRÉGATION

Paris, 17. — Les concours d'agrégation des Facultés de Médecine viennent de se terminer.

Parmi les lauréats, on remarque : chirurgie, Jenneney et Delannoy (Lille).

Médecine, Doumer (Lille).

Médecine, Doumer (Lille); Obstétrique-Paquet (Lille).

On remarque que pour la 1re fois une femme, Mlle Condat (Toulouse), conquiert le titre de professeur agrégé des Facultés de Médecine.

LE CONCOURS-EXPOSITION DE ROSES DES HORTICULTEURS DU NORD

IL EUT LIEU HIER A LILLE

Voici des fleurs, en tas, voici des roses, c'est une fête de la nature !... Dimanche, le Palais Rameau, à Lille, était tout paré de verdure. Bégonias aux feuilles veloutées et parfois pourprées ; primevères jolies et graciles ; hortensias énormes d'un rose éclatant, d'un blanc de neige ou encore d'un bleu lumineux ; fraîches fougères qui par leurs senteurs, rappelaient celles des grands bois ; Pélargonium aux teintes vives ; palmiers gigantesques ; Araucarias dentelés s'étageant en gradins, et surtout, roses de toutes nuances, de toutes formes, de toutes senteurs, tout cela emplissait la vaste verrière que l'on connaît et lui donnait un aspect des plus attirant.

Le matin avait eu lieu l'ouverture de l'exposition. L'après-midi, à 4 heures, ce fut la distribution des récompenses aux lauréats.

Parmi les personnalités présentes à cette cérémonie, nous avons noté : MM. Malaquin, président de la Société ; Chavin, représentant le Préfet du Nord ; Willams, adjoint au maire de Lille ; Bedène, jardinier-chef de la ville de Lille ; le capitaine Bornecque, représentant le général Lacapelle, et diverses personnalités.

Au cours de la fête, où se fit entendre le « Club Amical de Wazemmes », dirigé par M. Pellemeulle, M. Malaquin, prenant la parole, salua les autorités qui, désirant encourager la Société d'orticulture, assistaient à la cérémonie. Il dit ensuite l'effort accompli pour ouvrir l'Exposition à la date indiquée, malgré l'inclémence de la température, qui contrarie les travaux des horticulteurs. « Que ceux qui apportèrent leur participation à cette manifestation horticole soient remerciés — déclare ensuite M. Malaquin — ils ont démontré qu'à force de travail, on peut accomplir des merveilles, malgré des conditions défavorables. En distribuant des récompenses, la société honore dans ses lauréats le travail fécondant ».

L'orateur conclut : « Nous défendons une belle cause ; défendre et aimer l'Horticulture ».

Au nom du Préfet du Nord, M. Chavin, chef de cabinet, dit son admiration pour les efforts réalisés et pour les résultats obtenus. Il félicite particulièrement M. Bédène, jardinier-chef de la ville, et vante les mérites de la Société d'Horticulture.

L'art d'aménagement des jardins, — dit encore M. Chavin — est depuis Le Nôtre un art essentiellement français. Nos architectes paysagistes s'inspirent toujours des exemples du siècle de Louis XIV. C'est fort bien, mais je constate avec plaisir que le problème du jardin ouvrier n'a pas été oublié par eux. On ne saurait trop, d'ailleurs, s'engager dans cette voie.

Quelques mots de Willems, adjoint, apportant les encouragements de la Municipalité et s'effectue ensuite la lecture du palmarès, dont voici la teneur.

PLANTES ORNEMENTALES. — *Médaille d'or grand module* : M. Rygole, à La Madeleine, pour lot d'araucarias et de dracœna.

Médaille de vermeil grand module et Médaille d'argent du ministre de l'Agriculture : M. Depuit, de Lambersart, pour lot de fougères et bégonia rose.

Médaille de vermeil grand module : M. Vanvoorenberghe, de Lille, pour lot de plantes ornementales variées.

Hors concours : Service des Jardins de la ville de Lille, avec félicitations particulières.

PLANTES FLEURIES EN POT. — *Médaille d'or grand module* : M. Brosset fils, de Béthune, pour lot d'hortensias variés.

Médaille d'or : M. Hayeux, pour lot d'hortensias.

Médaille vermeil 1re classe: M. Brosset et fils, Smis, Vannoorenberghe.

Médaille d'argent 1re classe: MM. Depuit, Simon, Vannoorenberghe.

Médaille d'argent 2e classe : M. Vannoorenberghe.

Félicitations : M. Brosset et fils.

FLEURS COUPEES. — *Médaille d'or de la fondation Rameau offerte par la ville de Lille* : M. Vannoorenberghe, de Lille, pour lot de fleurs coupées variées.

Médaille d'or : M. M. Delobel, Hornain-Paolo.

Médaille vermeil 1re classe : M. Smis.

Hors concours : M. Heerseman, de Tourcoing, pour lot de roses fleurs coupées. Félicitations du Jury.

CULTURE MARAICHERE. — *Médaille d'argent 2e classe* : M. Simon, pour lot de légumes variés.

MATERIEL HORTICOLE. — *Diplôme de médaille d'or* : MM. Conflant et Merrymann.

Diplôme de médaille d'argent 1re classe : MM. Lamblin et Toilliez.

Le Jury qui décerna ces récompenses était composé de MM. Minard, président, Morel, secrétaire, Mercier, Nisse, Thibaut, membres.

Les Prix aux Amis des animaux

Paris, 17. — La société « Assistance aux animaux », donne aujourd'hui sa fête annuelle, au cours de laquelle elle a procédé à la distribution de ses récompenses.

Plusieurs de celles-ci ont été attribuées à des sous-officiers, soldats et pompiers, qui se sont signalés pour des sauvetages d'animaux, à des agents ayant fait respecter les lois et règlements qui protègent les animaux.

Deux grands prix ont été décernés.

POUR SERVIR DANS L'AVIATION MILITAIRE

Les jeunes gens qui désirent faire partie du personnel navigant et non navigant de l'aéronautique militaire ou maritime doivent s'adresser pour tous renseignements à l'Aéronautique-Club de France, agréé du Ministère de la guerre, 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris (1er).

Chemins de Fer de l'Est et d'Alsace et de Lorraine

La Compagnie de l'Est et l'Administration des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine ont l'honneur d'informer le public que des services d'autos-cars seront mis en marche :

1. Entre VITTEL et COLMAR, par Contrexéville, Gérardmer, la Schlucht, Munster (et retour le lendemain).

Départs de Vittel, tous les mardis et samedis, à partir du 19 juin.

Départs de Colmar, tous les mercredis et dimanches, à partir du 20 juin.

2. Entre CONTREXEVILLE et COLMAR, aller par Dompaire, Epinal, Vallée de la Docelle, Tendon, le Tholy, Gérardmer, la Schlucht, Munster ; retour la même journée par Munster, la Schlucht, Gérardmer, Remiremont, Epinal, Dompaire.

Départs tous les lundis et jeudis à partir du 18 juin.

Pour tous renseignements, s'adresser : aux gares situées sur le parcours, à Paris : à la gare de l'Est (bureau des renseignements) ; au service commercial des chemins de fer de l'Est, 13, rue d'Alsace ; aux chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 15, rue du 4 Septembre ; aux gares de Strasbourg et de Mulhouse

Boursiers de Pilotage

On nous communique :

« Les écoles civiles chargées de la formation des boursiers de pilotage sont en plein fonctionnement. L'amélioration du temps a permis un effort sérieux et déjà parmi les élèves entrés en avril certains volent seuls.

Les jeunes gens de la classe 1924 désireux de devenir pilotes aux frais de l'Etat et d'accomplir leurs dix-huit mois de service dans l'aviation, n'ont qu'à se hâter, car on prépare en ce moment les dernières séries d'examen.

Ils doivent demander sans retard tous les renseignements au ministère de la Guerre — *direction de l'Aéronautique* — *4e bureau*, boulevard Saint-Germain, Paris, qui répond à toute demande ».

Soignez votre jardin!

TRAVAUX DU MOMENT :

Semez vos : Chou de Vaugirard, Chou quintal, Chou de Milan, de Pontoise et Chou de Milan gros des Vertus, que vous repiquerez vers le 15 juillet et planterez en place vers le 10 août ; plantez vos : Chou rouge gros, Choux quintal, Chou de Milan gros des Vertus, etc., semés en avril et déjà repiqués.

Continuez tous les huit ou dix jours vos semis de radis de tous mois et, tous les quinze jours, vos semis de radis d'été, d'automne et d'hiver.

Commencez, en choisissant les plus forts, à mettre en place vos choux de Bruxelles du semis d'avril.

Repiquez votre oseille semée en mai, ainsi que vos tétragones, celles-ci à 70 centim. en tous sens, ou bien éclaircissez-les à cette distance.

Plantez vos céleris-raves et vos céleris à couper semés au début de mai ; puis, vers le 15, ceux semés après le 15 mai.

Récoltez : choux de printemps, oignons blancs, épinards, fèves, navets, poireaux, chicorée sauvage, pommes de terre hâtives, radis, oseille, choux-fleurs, panais, céleri, etc.

VIENT DE PARAITRE : le premier numéro de

LA VIE PUBLIQUE

organe hebdomadaire illustré par H.-P. Gassier et rédigé par Victor Méric, qui présentera à ses lecteurs nos grands et petits hommes de la Politique, de la Littérature, du Théâtre, des Arts...

Le crayon implacable de Grassier ; la plume mordante de Méric, voilà plus qu'il n'en faut pour assurer le succès de cette nouvelle publication satirique dont le premier numéro est consacré à LEON DAUDET.

Prix du numéro : 0.25. Abonnements : 1 an, 14 fr. ; six mois, 7.50. — Rédaction et administration, 41, rue Saint-André-des-Arts.

CECI LIBÈRE VOTRE PEAU DE POILS OU DE DUVETS SUPERFLUS

La méthode indiquée ci-après pour faire disparaître les duvets superflus est rapide et certaine et, à moins que les racines ne soient extrêmement tenaces, une seule application suffit. Faites une pâte épaisse avec de la Sulthine Préparée et de l'eau : appliquez-la sur la surface duvetée et, au bout de quelques minutes, enlevez-la légèrement, lavez la peau et le duvet a disparu. La véritable Sulthine Préparée se trouve en vente partout au prix de Frs 6 le flacon. Les résultats qu'elle donne sont des plus satisfaisants et elle possède l'avantage de ne contenir aucune substance qui pourrait être nuisible à la peau.

Pour éviter toute contrefaçon exiger sur chaque étui la marque

SULTHINE PRÉPARÉE

T.S.F.

EMISSION DE LA TOUR EIFFEL. — 18 Juin. — 18 h. 10 : Avec Musique basque, Mlle Hélène Carl, du Grand Théâtre de Lyon ; Mlle Odette Sauvage, pianiste ; M. Pierre Deltour de l'Odéon ; M. Lucien de Flagry, Pianiste.

Chant basque de Ch. Bordes par Mlle H. Carl.

La Danse des Sabres et des Epées de Ch. Bordes, MM. L. de Flagny.

Quand le soir, Basque se met ' nous parler de Pierre d'Argangues par M. P. Daltour.

Chant Basque par Mlle Carl.

Allegro de concert : Granadof et Prélude d'Elbénitz par Mlle Odette Sauvage.

EMISSION RADIOLA. — 18 Juin. — 12 h. 30 : Informations de la matinée. — 12 h. 40 : Radio-Concert par l'orchestre Tzigane Radiola. — 17 h. : Cours de la Bourse du commerce de Paris, du Havre, de Liverpool, de New-York et d'Alexandrie. — 17 h. 10 : Informations financières de Paris et de Londres, Cours des changes. — 17 h. 20 : Radio-Concert avec le concours des solistes Radiola. 1. Mouvement de la Sonate en la Mineur Mozart, piano M. Bridot ; 2. Sonate Adagio, allegro, lento, allegro, violon, piano, Nardini Salmon ; 3. 1er concerto flute, allegro, andante final, Mozart ; 4. Sonate allegro, andante, [illegible] ; 5. Prière de la semaine en la mineur Mozart. — 20 h. 45 : Ouverture des deux gardes, L. Delibes, informations. — 21 h. : Radio concert avec le concours de Mlle Marie-Madeleine Richard, Mlle Charlotte Maire, M. Roland Dorgelès.

EMISSION DE L'ECOLE DES P. T. T. — 18 Juin. — 21 h. : Transmission de la soirée musicale donnée salle Pleyel.

19 Juin. — 20 h. 15 : Cours de lecture au son. — 20 h. 25 : Causerie et explications sur le fonctionnement du service téléphonique. — 20 h. 30 : Cours d'anglais. — 21 h. : Conférence sur l'Afrique française et le Transsaharien par M. le Général Aubier, secrétaire général de la Ligue française. — Radio-Concert.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

Bulletin Economique

MARCHES DE LA REGION

LILLE, 16 (Halles Centrales). — Volailles et gibiers, beurre et œufs, fromages, fruits et primeurs, légumes, même cours que le mercredi 13 juin 1923.

Les petits pois du pays ont été vendus de 3 fr. 50 à 4 francs le kilo.

Abattoirs. — Prix de vente en cheville des viandes énoncées ci-dessous (déduction faite du cinquième quartier) : Semaine du 9 au 15 juin : Bœuf, le kilo, 6,90, 6, 5,25 (0 fr. 22 d'octroi en sus). Vache génisse, 6,90, 6, 5,25 (Quelques bœufs et génisses ont été vendus 7 fr. 50). Taureau : 6 francs, 5,25, 4,50. Veau : 10, 8,90, 7,10. Mouton : 10,30, 9,50, 7,25 (Quelques agneaux ont été vendus 11 fr. 50). Porc : 8,50, 7 francs.

TOURCOING, 16. — Il a été vendu aux Halles : 285 kilos haricots verts, 1 fr. 50 à 3,75 ; 1.015 kilos cerises 1,50 à 2,90 ; 182 bottes carottes à 0.80 ; 1.056 choux-fleurs 0,75 à 1 ; 297 kg. petits pois 1,30 à 2,40 ; 305 kilos tomates, 1,80 à 2,30 ; 600 artichauts 0,55 à 0,65 ; 1.227 kilos pommes de terre 0,65 à 1 ; 4.636 oranges 0,30 à 0,33 ; 16 kilos Port-Salut à 5,50 ; 324 pièces Brie 1 à 1,05 ; 28 kilos Gondu 5,75 à 6,25 ; 55 kilos Hollande 5,75 à 7,50 ; 270 kilos épaules cuites désossées. 8,50 à 9 ; 18 kilos jambon à 10 fr. ; 134 kilos beurre 10,50 à 11 francs.

DOUAI, 16. — Poulets de l'année, 10 francs le kilo, vivant ; poulets ordinaires 7 le kilo vivant ; poules 6 le kilo vivant ; Oies 6 le kilo vivant ; canards 6 le kilo vivant ; lapins 7 le kilo vivant ; beurre 9,50, 10, 11 et 11,50 le kilo ; œufs, 0,40 pièce.

Pommes de terre vieilles, 0,30, 0,35 et 0,40 le kilo ; carottes vieilles, de 0,75 à 1 le kilo ; oignons secs 1 le kilo ; poireaux 0,10, 0,15 et 0,25 la petite botte ; haricots secs 1,50, 1.80 et 2 le litre ; épinards 1,50 le kilo ; salsifis 1,25 la botte ; choux verts 0,35 pièce ; céleri 0,25 le pied ; radis 0,25 la botte ; petits pois 2,75 et 3 fr. le kilo ; pomme de terre nouvelles 0,75, 0,90 et 1 le kilo ; carottes nouvelles, 0,30, 0,35 et 0.40 la botte ; salades 0,15, 0,20 et 0.25 pièce ; salades dites « Romaines », 0,40 pièce ; endives 0,60 à 0,75 pièce ; ails 2,50 le kilo ; navets 0,30 la petite botte et 1 le kilo ; oignons nouveaux 0,25 le bouquet ; asperges 4.50 le kilo; choux-fleurs, de 1,25 à 2 pièce ; artichauts, de 0,60 à 1 fr. pièce ; haricots verts, 6 fr. le kilo ; cerises, de 2,50 à 3 le kilo ; fraises, 7 le kilo ; tomates, de 3,50 à 4 le kilo.

VALENCIENNES. — Cote officielle du 16 juin. — Sucres et mélasses, sans affaires. — Grains et farines : Blés blancs, 1re qualité, les 100 kg. 93 fr. 50 ; blés blancs, 2e qualité, 91 fr. 50 ; blés blancs, 3e qualité, 89,50 ; Seigles, les 100 kilos, 60 ; Escourgeons, 62 ; Avoines, 1re qualité, 66 ; 2e qualité, 65.

LANDRECIES, 16. — Beurre, 9,75 à 9,50 le kilo ; fromage Maroilles, 5 à 6 francs la pièce ; poules, poulets, 16 à 18 la pièce ; fromage blanc, 0,50 le kilo ; œufs, 0,30, 0,35 et 0.40 la pièce ; cerises, 1,20, 1,25, 1,50 la livre ; asperges, 9 la botte ; choux-fleurs 1.25 à 1,50 pièce ; carottes nouvelles 1, 1,25 la botte ; pommes de terre nouvelles 1 le kilo ; salades 0,30 0.50 la pièce ; pois, 1,50 la livre ; navets, 0.60 la botte.

CAMBRAI, 16. — Beurre, le kilo, 12 francs ; œufs, 0,45 ; haricots, le litre 2 ; laitues, la pièce 0,30 à 0,40 ; artichauts 1 à 1,50 ; choux-fleurs 2 à 3 ; asperges, la botte, 4 à 6 ; poireaux, 0,50; carottes 0.50 ; navets, 0,40 ; cresson 0,50 ; radis 0 fr. 45 ; oignons 0,25 ; ails 0,40 ; pommes de terre, le kilo, 1 à 1,25 ; haricots verts, 4 ; petits pois 3 ; épinards 1,75 ; cerises 3 ; fraises 8 ; lapins, 9,50 ; poules, 12 ; poulets, 20 ; canards, 12 francs ; pigeons, la couple 8 à 9 francs.

ARRAS, 16. — Marché aux vaches. — On avait amené environ 350 vaches, génisses et taureaux. Marché calme. Peu d'acheteurs. Les cours restent sans changements.

On vend la flamande prête ou fraîche vêlée, de 2.200 à 2.800 francs (et même quelques-unes ont été vendues 2.900 et 3.000 francs).

La 2e catégorie, de 1.600 à 2.200 fr. et la 3e catégorie, de 1.000 à 1.600 francs.

Les bêtes à nourrir font défaut. Le cours de la bête grasse est assez ferme ; il varie, suivant jeunesse et qualité, de 2,40 à 3,40 le kilo, vivant.

Marché aux porcs. — Porcelets, 200 à 250. Coureurs, 350 à 400, suivant âge et qualité.

Marché au beurre et à la volaille. — Beurre, de 4 à 5 ; œufs frais (le quart), 8 à 8,50 ; poules, la pièce, 12 à 18 ; poulets, la couple, 18 à 28 ; lapins, la pièce 6 à 18 ; pigeons, la couple, 6 à 7 ; canards, la pièce, 12 à 16 ; oies, la pièce, 25 à 35 ; dindes, la pièce, 40 à 55 ; lapins de garenne, la pièce, 7 à 8.

Bourse d'Affrètement de Béthune

SEANCE DU 15 JUIN 1923

HOUILLE. — Béthune B. Hondschoote 10.25 ; 1 p. ; 100 t. — Béthune H. Hazebrouck. 10.00 ; 1 p. ; 80 t. — Béthune B. Saint-André. 5.10 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune H. Roubaix, Sartel. 6.75; 1 p. ; 280 t. — Béthune H. Roubaix, Blanc-Seau. 6.40 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune H. Oignies. 4.75 ; 1 p. ; 298 t. — Béthune B. Tourcoing ou Roubaix. 6.50 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune H. Roubaix, Calais. 6.50 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune H. Roubaix, Gand. 6.50 ; 2 p. ; 280 t.

Bateau arrêtés en dehors de la zone du bureau d'affrètement, 6.00 ; 2 p. 280 t. ; 8 à Roubaix. Total : 13 péniches.

SEANCE DU 16 JUIN 1923

HOUILLE. — Béthune B. Lille. 5.25 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune B. Lille, divers. 5.50 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune B. Roubaix, Nantes. 7.25 ; 1 p. ; 190 t. — Béthune B. Charleroi, environs. 16.30 ; 1 p. ; 280 t. — Beuvry-Roubaix. 6.75 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune H. Isbergues. 3.25 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune B. Menin. 8.85 ; 1 p. ; 280 t. — Beuvry-Roubaix ou Tourcoing. 6.75 ; 1 p. ; 280 t. — Beuvry-Valenciennes. 6.50 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune H. Lille. 5.50 ; 1 p. ; 288 t. — Béthune B. Norkergue. 9.50 ; 1 p. ; 130 t. — Beuvry-Noisiel. 24.00 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune B. Lille. 4.75 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune B. Armentières. 7.00 ; 1 p. ; 280 t. — Béthune B. Haubourdin. 6.75 ; 1 p. ; 150 t. — Béthune H. Lille. 5.50 ; 2 p ; 280 t. — Béthune H. Marcq-en-Barœul 6.25 ; 1 p. ; 280 t. Total : 18 péniches.

La situation des cultures

Paris, 17. — « L'Officiel » publie les résultats suivants comparatifs des enquêtes sur la situation des cultures au 1er juin des années 1923 et 1922.

Maïs 316.050 contre 303.580 hectares, conditions 65 contre 61.

Pommes de terre 1.440.560 contre 1.443.120 et 67 contre 60.

Betteraves à sucre 142.670 contre 168.930, et 64 contre 66.

Betteraves de distillerie 24.830 contre 22.590 et 71 contre 65 ; Lin 14.076 contre 16.729 et 66 60

Chanvre 5.853 contre 2.495 et 65 contre 65.

REVUE HEBDOMADAIRE de la Bourse de Lille

Notre Bourse est toujours très bien disposée. Les valeurs de charbonnages demeurent l'objet de vives demandes et leurs cours passent à des niveaux chaque jour plus élevés. L'annonce de la prochaine introduction au marché à terme de PARIS des actions LENS et COURRIERES attire l'attention du public sur ces titres. Ceux-ci sont incontestablement les plus traités de toute la cote ; ils représentent, il est vrai, des entreprises de très grande envergure dont les perspectives de développement apparaissent brillantes et extrêmement larges. Les autres groupes ont vu se produire cette semaine un accroissement des échanges et, dans l'ensemble, la clôture s'effectue sur une note très satisfaisante.

ANICHE et ANZIN gagnent de nouvelles fractions A la dernière assemblée d'ANICHE, il a été déclaré que la répartition actuelle de 40 francs par action pourrait être maintenue pour l'exercice en cours. Dans l'œuvre de reconstitution, les installations de surface sont presque terminées. Le rapport dit que plusieurs sièges d'extraction sont susceptibles d'une extension notable de production qui ne dépend plus que du recrutement de main-d'œuvre, les deux dernières unités de l'usine de lavage de Somain sont en voie d'achèvement, ainsi que la grande Centrale de Dechy et la fabrication du coke est à la veille d'être reprise.

BETHUNE progresse dans des proportions plus réduites. Ce titre paraît devoir faire beaucoup mieux dans un avenir rapproché.

Nouvelle et vive avance de BRUAY. Ce titre qui était resté longtemps à l'écart du mouvement de reprise, est maintenant plus actif et semble vouloir rattraper rapidement son retard. Il termine en excellente tendance à 2.625.

CARVIN, très favorablement influencé par la perspective de sa fusion avec COURRIERES, s'établit solidement à 820.

COURRIERES fait un bond à 625, motivé surtout, semble-t-il et comme nous le disons plus haut, par sa prochaine cotation à terme.

Meilleure tenue de DOURGES, de FERFAY et d'ESCARPELLE.

LENS est ferme à 372. L'assemblée ordinaire tenue le 11 juin a approuvé le bilan de l'exercice 1922 se soldant par un bénéfice de 14.097.339 francs. Dividende voté : 6 francs brut, payable le 1er juillet. Le rapport souligne à nouveau l'activité des travaux de reconstitution dont l'importance a dépassé 210 millions de francs. Au cours de l'exercice le dénoyage a atteint 12.000 m. c., 70 kilomètres de galeries ont été remblayées.

Le nombre des logements ouvriers s'élève actuellement à 5.700, soit une augmentation de 2.950 sur 1921. On prévoit pour 1923 la construction de 1.600 nouvelles maisons. L'extraction totale s'est élevé en 1922 à 598.484 t. représentant 13 % de celle d'avant guerre. La production journalière actuelle est de 5.200 t. et l'on espère que ce chiffre atteindra près de 7.000 tonnes en fin de 1923.

De bonnes demandes se produisent aussi sur LIEVIN, LIGNY, MARLES, OSTRICOURT et VICOIGNE qui s'inscrivent tous en hausse. La production des concession de COURRIERES-NŒUX et DROCOURT pendant l'exercice 1922 se décompose comme suit : Vicoigne, 59.300 t. contre 54.400 ; Nœux, 1.638.345 t. contre 1.751.040. La production de Drocourt, reprise en fin d'année avec une moyenne mensuelle de quelques centaines de tonnes, a atteint 6.000 t. en mars.

Les valeurs de pétroles sont soutenues, mais retiennent peu l'attention.

DABROWA est l'objet de quelques échanges, ainsi que KARPATHES, FINANCIERE, PETROLES PREMIER et SILVA-PLANA.

POTOK est offert. Les bénéfices bruts ont progressé de 779.942 fr. en 1921 à 1.702.478 fr. en 1922, et les bénéfices nets de 457.981 à 1.407.151 fr. Le Conseil proposerait à l'assemblée du 29 juin de porter le dividende de 25 à 50 francs.

WANKOWA bénéficie de quelques demandes. Les bénéfices bruts ont atteint 2.656.431 fr. en 1922 contre 1.355.497 en 1921, les bénéfices nets ressortent à 2.120.272 fr. contre 748.272 fr. Un dividende de 50 fr. au lieu de 25 précédemment, serait proposé à l'assemblée du 26 juin.

Les valeurs métallurgiques sont travaillées et accusent en clôture quelques moins-values. On sait que cette industrie souffre énormément des événements de la Rhur. Sur 116 hauts-fourneaux qui étaient à feu fin 1922, il n'y en a plus que 88 en marche actuellement. Le déficit de la production des cinq premiers mois de l'année courante atteint 700.000 t. de fonte et plus de 400.00 t. d'acier. Mais il y a une amélioration dans la production actuelle. La restriction des exportations a permis de ne pas trop démunir les stocks.

On réalise les FORGES ET ACIERIES DU NORD ET DE L'EST. On dit que le capital de cette Société serait porté prochainement de 77.435.000 fr. à 112.435.000 fr., représentant un montant total de 65 millions, dont une partie serait offerte aux actionnaires à 300 fr., à raison de trois actions nouvelles pour cinq anciennes. Cette émission aurait pour but de fournir à la Société le fonds de roulement nécessaire pour la mise en œuvre de son formidable ensemble industriel.

Cie INDUSTRIELLE DE MATERIEL DE TRANSPORT est un peu mieux à 325. Les bénéfices de l'exploitation de l'exercice 1922 se sont élevées à 4.795.532 fr. contre 6.325.122 fr. en 1921, comme conséquence de la crise industrielle de 1921-22.

Aux valeurs diverses, à signaler la nouvelle hausse de CIMENTS FRANÇAIS qui passe à 6.450.

On relève des échanges suivis et soutenus en actions Cie GENERALE DES INDUSTRIES TEXTILES, AGACHE, POULLIER ET TIBERGHIEN. ETABLISSEMENTS KUHLMANN est mieux. Les actionnaires, réunis le 9 juin en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de 1922 et voté le dividende proposé de 8 %, soit 20 fr. brut pour le capital ancien de 90 millions.

Charbonnages de Millau

La Société anonyme des CHARBONNAGES DE MILLAU, qui porte son capital de six à douze millions de francs et dont l'objet est, comme on sait, la distillation des lignites et la fabrication des sous-produits : benzol, soufre, gaz, etc., vient d'obtenir à l'Exposition de la 10e Région économique, qui se tient actuellement à **Montpellier**, les plus hautes récompenses : une médaille d'or dans la section de l'industrie minéralogique, et une autre médaille d'or dans la section de l'industrie chimique.

Afin de diffuser dans le public les buts de cette importante industrie, cette Société envoie gratuitement une notice technique à toute personne en faisant la demande à son siège social, 7, rue de Surène, PARIS (8e).

Le Conseil d'administration des CHARBONNAGES DE MILLAU a décidé, dans sa séance du 4 juin, de donner aux action A, B et C le même nombre de voix ; cette décision sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée générale. Les actions A et B, et les actions C en voie d'émission, déjà mises sur le pied d'égalité en ce qui concerne la répartition des bénéfices, auront donc entre elles dorénavant les mêmes droits.

REVUE HEBDOMADAIRE *de la Bourse de Paris*

Les informations touchant la situation internationale ont été plus encourageantes et l'on n'a pas été insensible à l'annonce de l'équilibre du budget de 1923 avec un excédent de 900 millions ! Mais on était trop près de la liquidation de quinzaine et la Bourse avait à se préoccuper avant tout du travail des règlements de positions à terme.

Les dernières séances ont été consacrées à ces opérations qui ont occasionné d'assez grosses réalisations sur diverses valeurs de spéculation et une certaine lourdeur de l'ensemble de la cote, réserve faite de titres spéciaux visés par une clientèle restreinte.

Peu de mouvements ont été inscrits sur les fonds français, tenant assez fermement leurs cours précédents ; de même que les valeurs du Crédit National dont l'émission en cours est comme ses devancières très favorablement accueillie.

Le type choisi est analogue à celui des émission de novembre 1922 et de janvier 1923, c'est-à-dire qu'il s'agit d'obligation 6 % comportant, à côté de lots de 500.000 francs et de 10.000 francs, une multitude de petits lots : 1.200 par an et par millions de titres, soit 12 par an et par 10.000 titres. Le grand nombre des demandes qui n'ont pu être satisfaites en janvier dernier a montr jusqu'à l'évidence que ce type n'avait pas épuisé son succès et que la faveur du public lui reste attachée.

Le prix d'émission est particulièrement avantageux, 490 fr. avec coupon plein en octobre, ce qui le met en fait à 485 francs.

On a vendu puis racheté sur les fonds ottomans, bien que la situation n'ait pas varié, en ce qui concerne les éventualités de paiement des coupons. On a paru un peu mieux disposé à l'égard des rentes russes et un peu moins bien à l'égard des rentes mexicaines.

Les actions de grandes banques françaises ont conservé leurs cours sans changements. Les bilans de mai sont très satisfaisants, accusant de nouveaux accroissements de dépôts.

Des allègements imposés par les intermédiaires ont fait reperdre aux grosses valeurs sucrières l'avance des dernières semaines. Ce recul d'un des groupes les plus actifs du marché a impressionné les valeurs immobilières si vivement travaillées à la faveur de la progression considérable des bénéfices de la propriété urbaine et des prix sensationnels obtenus par certains immeubles tout récemment vendus.

Une légère avance du cuivre et un retour de hausse de la livre sterling ont affermi la cote de l'action du Rio Tinto, discutée, toutefois, entre acheteurs et vendeurs pour les règlements de la liquidation.

Cette hausse de la livre a bien impressionné les mines d'or sud-africaines.

De bons achats ont concouru à la ferme tenue des actions des houillères.

L'hésitation a persisté aux valeurs métallurgiques ; mais les ventes ont été plus espacées.

L'émission des Bons à lots de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs rencontre un bon accueil. C'est en effet un placement inspirant une confiance absolue tout en offrant des avantages exceptionnels. Outre les chances de lots et l'assurance du remboursement les souscripteurs auront droit à 20 tickets d'entrée à l'Exposition, profiteront de fortes réductions sur le tarifs de transports par chemins de fer, sur les tarifs de théâtres et attractions multiples que comportera cette grande manifestation artistique et d'un puissant intérêt industriel et national.

L'INFORMATEUR FINANCIER.

Imprimerie du *Réveil du Nord*
180 bis, rue de Paris, Lille.
Le gérant : Emile GEST.

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

Du Bonheur sur des Ruines...

(Suite)

Mais devant la tristesse croissante du jeune garçon, pouvait-il se dispenser de faire une tentative en sa faveur ?

Non, certainement... sa nature chevaleresque et généreuse ne lui permettait pas de demeurer inactif et neutre...

Et, un jour qu'il se trouvait momentanément seul avec Anaïs, sur le pont de la péniche, ayant pris son courage à deux mains, il abordait résolument l'ennemi de front en lui demandant à brûle-pourpoint :

— Dites donc, patronne, est-ce que vous comprenez bien la pièce que vous jouez avec Tififi .. et où, je suis heureux d'avoir une occasion de le déclarer, vous déployez tant de talent et remportez tant de succès ?

Ces derniers mots étaient d'une suprême maladresse, Raymond allait vite le constater.

Connaissant maintenant les sentiments du Prince à son égard, Mme Poquelin ne pouvait, en effet, les considérer que comme une blessante ironie — ce qu'ils étaient d'ailleurs en réalité.

Or, cette ironie, le Prince pensait que la directrice la prendrait pour un compliment.

Aussi, fut-il tout surpris de l'entendre riposter d'un ton sec :

— Je vous dispense d'une flatterie dont vous ne pensez pas le premier mot, mon cher...

« Quant à votre question, qui est singulièrement déplacée... je me demande à quoi elle tend ?...

Le Prince sentit qu'il avait très mal engagé le débat...

Voulant faire machine arrière, il reprit alors d'un ton très déférent :

— *Patronne... excusez-moi si je vous ai blessée...* ce n'était nullement mon intention... Je ne voulais que vous faire sentir la philosophie de ce « Monsieur Polichinelle » où votre mari... et moi-même pour une faible part... avons mis tout notre amour de l'enfance.

— Voyons cette philosophie.... bien profonde sans doute...

— Oh ! non... nullement profonde !... de la philosophie usuelle au contraire... et bien dans le goût populaire, ainsi qu'en témoigne la faveur rencontrée par notre pièce auprès du public.

« Elle se résume en ces quelques mots : l'enfant est un être faible... une fleur délicate qui ne se développe et ne se fortifie que sous les chauds rayons de ce soleil qu'on appelle la tendresse, soit la bonté, soit la douceur... Qui le rudoie..., qui le malmène injustement, commet un véritable crime... surtout quand il s'agit d'un être qu'on devrait particulièrement choyer.

Le sens de ces paroles, dont la directrice avait tout de suite vu le but, ne pouvait manquer cependant d'amener une confusion bien compréhensible dans sa pensée.

Raymond, pensa-t-elle, avait eu vent des mauvais traitements qu'elle infligeait à Tififi, et il était en train de lui faire de la morale d'une façon détournée pour obtenir qu'elle laissât l'enfant tranquille.

Même ces mots « un être qu'on devrait particulièrement choyer » — qui voulaient bien entendu dire : un fils, — ne lui firent pas comprendre qu'il s'agissait de Paul, car elle les appliqua instantanément à Tififi, la situation d'orphelin de mère du gamin justifiant cette façon de s'exprimer.

Lâche comme le sont d'ordinaire les gens méchants, elle eut peur.

Si Raymond savait la vérité, il était homme à prendre la défense de Tififi par tous les moyens en son pouvoir... et dans cet ordre d'idées, il pouvait sans doute aller très loin

Alors, se faisant mielleuse et aimable, elle demanda :

— Est-ce pour que je modifie ma façon de jouer le rôle de la mère, que vous me dites cela, Monsieur Raymond ? Il me semble pourtant que je m'en tire convenablement... et tout à l'heure vous-même disiez que j'ai montré du talent...

— Il ne s'agit pas du rôle de la mère... fit le Prince d'un ton grave... mais de votre rôle de mère...

« Oui... puisqu'il faut vous préciser ma pensée, c'est de vos sévérités à l'égard de ce pauvre Paul qu'il est question...

« Vous ne voyez donc pas comme cet enfant souffre... comme il est triste... cela crève les yeux pourtant !

« Et je suis certain que, comme le gamin de la pièce... il pleure souvent en cachette toutes les misères de son cœur d'enfant maltraité...

En entendant ces mots, Anaïs s'était rassérénée...

Elle comprenait sa méprise... et en même temps celle de son interlocuteur...

Tandis qu'elle songeait à Tififi... c'était de Paul qu'il lui parlait.

Cela changeait la thèse... et allait également changer son attitude...

Et puisqu'il ne savait rien, elle n'avait plus besoin de se gêner avec celui qu'elle considérait maintenant comme son ennemi le plus mortel...

Alors... changeant de ton... se faisant agressive et hautaine, elle lança brusquement :

— Dites donc, mon cher... de quoi vous mêlez-vous ? Est-ce que Paul est votre fils ? Non... Est-ce qu'il est le mien ? Oui .. Je l'élève et je le mène comme il me convient... et je ne permets à personne de contrôler mes actes de mère...

« Et si quelqu'un doit me faire de la morale... ça n'est pas, comme dans votre idiote de pièce... un polichinelle de votre espèce qui s'en arrogera le droit...

« J'ai dit... j'ai dit...

Puis, lui tournant soudain le dos, elle s'en fut d'un autre côté, laissant le pauvre Prince tout décontenancé du peu de succès de son intervention...

Anaïs, par contre, était enchantée de ce qui venait de se passer...

D'abord, elle avait dit son fait, et « rivé son clou » à un homme qui s'était permis de l'humilier en public...

En second lieu, elle venait d'avoir l'assurance que cet homme ne savait rien des mauvais traitements infligés par elle à Tififi.

Comme elle l'avait prévu, l'enfant ne l'avait pas dénoncée...

Ah ! comme elle allait en profiter pour assouvir encore davantage son ressentiment contre le pauvre petit, qui payerait en même temps pour lui et pour son père adoptif.

Et le soir même, au cours de la représentation de Monsieur Polichinelle, elle allait ajouter une méchanceté nouvelle à son répertoire de vexations, pourtant déjà bien copieux...

Le lecteur se souvient qu'au second tableau de la fameuse pièce... la mère, en écartant les rideaux du lit de son fils, ne trouve plus dans ce lit que le Polichinelle de l'enfant, qu'elle saisit alors avec rage de ses deux mains... moment où le pantin, joué par Tififi, s'anime et se met soudain à parler...

Le jeu de scène avait paru à Anaïs se prêter merveilleusement à une petite cruauté bien féroce...

Et ce soir-là au moment où elle venait de saisir le Polichinelle entre ses bras tout en disant son texte comme à l'ordinaire, elle pinçait jusqu'au sang le malheureux Tifi... prolongeant à plaisir la souffrance que ce geste féroce ne pouvait manquer de causer à l'enfant.

Celui-ci, en sentant les doigts de la mégère comprimer, en deux endroits différents, sa chair délicate... puis, par un raffinement de cruauté, la tordre légèrement, avait failli pousser un véritable hurlement de souffrance...

Comment avait-il pu contenir le cri qui montait ainsi de ses entrailles ?

Sans doute, avait-il, comme un véritable artiste, le souci du rôle qui lui incombait et, pénétré du respect dû au public, trouvait-il, dans sa conscience d'acteur, la force de demeurer silencieux... malgré la douleur effroyable qu'il était en train de ressentir...

Quoi qu'il en soit, c'est à peine si les spectateurs purent voir sa petite figure, toute enluminée de fard, se contracter un instant en une grimace, qui parut à tout le monde faire partie du rôle de Monsieur Polichinelle...

Et personne n'aurait pu soupçonner ce qu'il venait d'endurer quand, tandis que Mme Poquelin continuait à le princer, il attaqua les premiers vers d'une tirade qui débutait ainsi :

Oui, Madame, c'est moi, Monsieur Polichinelle,
Que vient de réveiller votre voix maternelle...

Personne ne vit davantage que des larmes, tombés des yeux du pantin en train de s'animer, dégoulinaient lentement le long de son gros nez postiche...

Seule Anaïs, put se rendre compte de l'héroïsme qu'était en train de montrer le petit acteur...

Ce ne fut d'ailleurs pas pour l'admirer, mais pour se dire aussitôt :

— Ah ! ah ! ça a rendu, mon petit truc... Eh bien ! nous recommencerons demain... et tous les jours suivants...

(A suivre)